

Ay sur Moselle, le 22 mars 2024

INFORMATION

Le Conseil municipal se réunira en mairie le

VENDREDI 5 AVRIL 2024

A 20 h 15

en séance ordinaire.

Le Maire
Catherine LAPOIRIE

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des commissions et réunions intercommunales

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2024

1. Vote des taux d'imposition 2024
2. Etat des indemnités de toute nature des élus
3. Application de la fongibilité des crédits
4. Vote du Budget Primitif 2024
5. Remboursement des bons associatifs aux associations extérieures
6. Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Département
7. Approbation du projet de plan de mobilité simplifié de la CC Rives de Moselle
8. Décisions du Maire par délégation de pouvoirs : MAPA, DPU...
9. Divers – infos du Maire